

Municipalité de Lac-Sainte-Marie MRC Vallée-de-la-Gatineau Province de Québec 106, chemin de Lac-Sainte-Marie, C.P.97 Lac-Sainte-Marie (Québec) JOX 1Z0 Tel.: (819) 467-5437 Fax: (819) 467-3691 dg@lac-sainte-marie.com

AVIS PUBLIC PROMULGATION

Est par les présentes donné que le Conseil municipal de Lac-Sainte-Marie a, à sa session ordinaire du 12 mars 2025, adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-08-006 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA).

Ledit règlement peut être consulté à l'édifice de la municipalité de Lac-Sainte-Marie au 106, chemin Lac-Sainte-Marie, Lac-Sainte-Marie (Québec) J0X 1Z0, durant les heures normales de bureau ainsi que sur le site internet de la municipalité au www.lac-sainte-marie.com.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT EST ENTRÉ EN VIGUEUR LE 1^{ER} MAI 2025, SOIT À LA DATE DE DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS DE CONFORMITÉ ÉMIS PAR LA MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU.

Donné à Lac Sainte-Marie le 2 mai 2025.

Céline Gauthier Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Je, certifie par la présente que, tel que prévu au règlement 2022-04-001 adopté le 21-04-2022 par le conseil Municipal que l'avis public concernant le règlement numéro 2024-08-006 a été publié sur le site Internet de la Municipalité le 2 mai 2025 et affiché à partir du babillard de l'entrée principale du bureau municipale ainsi qu'à l'entrée principale du bureau de poste.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 2e jour de mai 2025.

Céline Gauthier Directrice générale